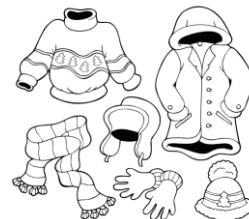


# GRANDE VENTE D'AFFAIRES D'HIVER POUR ENFANTS

**Buvette et  
petite restauration !**

**DIMANCHE 03 novembre 2024  
À la GRANDE SALLE de Froideville**



Chers Parents, Chers Élèves,

L'APE Haut-Talent est heureuse de vous proposer sa grande vente d'affaires d'hiver ! Préparez-vous à la saison d'hiver qui arrive et venez vendre ou acheter les affaires de vos enfants (skis, combinaisons, etc.) !

**Dépose des articles :** Samedi 02 novembre de 16h00 à 18h\*  
**Vente membres APE \*\* :** Dimanche 03 novembre de 10h00 à 11h00  
**Vente publique :** Dimanche 03 novembre de 11h00 à 15h30  
**Restitution :** Dimanche 03 novembre de **17h30 à 18h30**

Afin de vous permettre de vendre et/ou d'acquérir des articles de qualité, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

- Articles admis :**
- ✓ Matériel de sport d'hiver tel que skis, snowboards, ski de fond, luges, bobs, patins à glaces, casques, masques
  - ✓ Habits d'hiver et vêtements de sport pour enfants
    - taille : dès 98
    - vêtements individuels uniquement, les lots ne sont pas admis (exception : pantalon de ski + veste de ski assortis)
  - ✓ Equipements d'apprentissage (ex. harnais, tryski, etc.)
- Articles refusés :**
- × Sous-vêtements
  - × Casques présentant des signes d'usures
- Règlement :**
- Tous les articles doivent être **en bon état, propres et complets**
  - Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur les articles d'une valeur de plus de 50 CHF
  - Les articles invendus seront récupérés par les vendeurs lors de la restitution
  - Récupération du montant de la vente : 90% pour les membres\*\* et 70% pour les non-membres ; les montants non récupérés lors de la restitution deviendront propriété de l'APE
- Liste :**
- Les articles sont à répertorier sur la liste figurant au verso
  - **Le numéro de liste est à obtenir par email avant le 30 octobre à [contact@ape-haut-talent.ch](mailto:contact@ape-haut-talent.ch)**
  - Deux listes par personne présente admise
- Étiquettes :**
- Chaque article doit absolument être muni d'une étiquette volante (pas de ruban adhésif) et cartonnée, solidement attachée, indiquant : le numéro de la liste ; le numéro de l'article ; une description ; le prix et, au besoin, la taille.
  - Les articles munis d'étiquettes non conformes seront refusés

Pour des ventes réussies et nombreuses, nous vous demandons des prix ronds. Informations et exemple d'étiquettes sont disponibles sur [www.ape-haut-talent.ch](http://www.ape-haut-talent.ch); contactez-nous à [contact@ape-haut-talent.ch](mailto:contact@ape-haut-talent.ch) pour obtenir un numéro de liste ou trouver une réponse à vos questions.

\* En cas d'empêchement pour la dépose d'articles, contactez-nous pour trouver une solution.

\*\* Si vous désirez devenir membre de l'APE Haut-Talent, la cotisation annuelle de 45.- par famille sera à régler avant le début de la vente. Nous vous rappelons que 25.- sont ensuite reversés à l'APE Vaud.